

TEST LINGUISTIQUE  
EPREUVE DE COMPREHENSION ORALE ( / 30)

TEXTE DE BASE (pour les correcteurs)

Document : « *Vélib' : des vélos pour les Parisiens* »

*FDLM*, n° 356 - Mars 2008 (plage 2).

Durée : 3'43

TRANSCRIPTION

**Gaël Letanneux** – Il fait maintenant partie du paysage parisien avec plus de 20 000 spécimens garés à tous les coins de rue / vous le reconnaîtrez facilement / le Vélib' est une bicyclette de couleur grise / au design futuriste / cadre élancé / selle réglable en hauteur / trois vitesses / un panier à l'avant du guidon / phare avant et phare arrière / plus un antivol / un vélo partagé et mis au point pour la ville de Paris par l'entreprise JCDecaux / Thomas Valot est son directeur chargé du développement – **Thomas Valot** – C'est un vélo qui fait 22 kilos environ / donc c'est un vélo très robuste / très résistant / qui va être utilisé dix à quinze fois chaque jour par des personnes de taille différente / d'âge différent / qui va fonctionner 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7 / assez simplement / vous avez une station tous les 300 mètres à Paris / ce qui vous permet de prendre un vélo dans une station / de le ramener dans une autre station / tout ça gratuitement la première demi-heure de chaque trajet / donc l'idée c'est vraiment de favoriser les petits trajets de courte distance – **G. L.** – Donc je peux prendre un vélo pour faire un trajet / le poser quelque part / prendre le métro / c'est pas grave si je le ramène pas à son point de départ – **T. V.** – L'intérêt c'est effectivement de partager ce nouveau mode de transport – **G. L.** – Le vélo n'appartient à personne en fait – **T. V.** – Non / le vélo c'est un vélo partagé / il appartient à tout le monde – **G. L.** – Excepté pendant les vacances et le week-end où on l'utilise pour se promener sur les quais de Seine / le Vélib' sert essentiellement à des trajets professionnels / des trajets domicile bureau / Annick est fonctionnaire à l'Hôtel de Ville – **Annick** – Le moyen le plus pratique pour venir de chez moi c'est le Vélib' / sinon faut que je change en métro / donc de toute façon voilà j'utilise mon Vélib' tous les jours / phénomène rigolo / c'est qu'à l'heure où on rentre de déjeuner on croise maintenant beaucoup de hauts fonctionnaires de la ville qui reviennent de déjeuner avec leur Vélib' et qui cherchent désespérément des bornes parce que toutes les bornes sont pleines / donc il y a une espèce d'entraide / de dire / alors il y en a là / il y en a là / donc ça c'est assez marrant / de voir des gens qui je pense ne faisaient pas beaucoup de vélo avant – **G. L.** – C'est donc le tout Paris / étudiant ou retraité / chômeur ou cadre / qui s'est mis au Vélib' sachant qu'en moyenne une bicyclette est utilisée en une seule journée par treize personnes différentes / d'où une certaine usure du matériel / alors attention explique Damien / 26 ans / quand vous êtes à une borne pour emprunter un Vélib' il y a quelques précautions à prendre – **Damien** – C'est vérifier si les pneus sont pas crevés / si c'est pas déraillé / s'il manque pas une pédale / s'il / c'est un peu le casse-tête là par contre pour l'état des vélos / c'est beaucoup vandalisé / c'est bien dommage / mais quand on n'a pas détecté la petite faille eh bien on est obligé de remettre le vélo / et puis après on doit attendre je sais pas une dizaine de minutes pour en reprendre un – **G. L.** – Ça vous revient à combien – **D.** – Soit à peine / je crois que c'est 15 euros par mois / c'est dérisoire / surtout pour le nombre de fois où je l'utilise dans la semaine – **G. L.** – Et le Vélib' est un concept qui a le vent en poupe / après Lyon et Paris il va débarquer à Nantes / Mulhouse / Besançon / Toulouse / Aix-en-Provence / les villes d'Amiens et de Rouen ont déjà signé leur contrat / le Vélib' qui existe aussi mais sous un autre nom en Belgique / au Canada / en Espagne / en Autriche et bientôt en Irlande où on le verra rouler à Dublin

TEST LINGUISTIQUE  
EPREUVE DE COMPREHENSION ORALE ( / 30)

PRENOM: .....  
NOM: .....  
N° de téléphone: .....  
Organisme destinataire de l'évaluation:.....

**Vous allez entendre deux fois l'enregistrement « Vélib' : des vélos pour les Parisiens ». Vous aurez 2 minutes de pause entre les deux écoutes. Vous pouvez prendre les notes qui vous semblent nécessaires.**

**Répondez en cochant la bonne case: « VRAI », « FAUX » ou « ? » (l'enregistrement ne le dit pas).**

	VRAI	FAUX	?
1. On comptera bientôt 150.000 abonnés au Vélib' dans la capitale.			
2. Il y a plus de 20 000 vélos en libre-service à Paris.			
3. Le Vélib' a quatre vitesses et des phares.			
4. Le Vélib' pèse 20 kilos.			
5. Chaque vélo est utilisé plus de dix fois par jour.			
6. Il y a un âge minimum pour pouvoir utiliser ce service.			
7. On peut utiliser le Vélib' à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit.			
8. Il y a une distance d'environ 300 mètres entre les différentes stations du Vélib'.			
9. Quand on prend un Vélib', on doit le ramener à sa place avant la fin de la journée.			
10. Le Vélib' a été conçu exclusivement pour des déplacements professionnels.			
11. Selon Annick, il est très difficile de trouver des bornes disponibles à midi.			
12. D'après Annick, le Vélib' obtient l'adhésion même de ceux qui ne faisaient pas de bicyclette avant.			
13. Ce sont surtout les travailleurs qui se servent du Vélib'.			
14. Damien regrette les dégradations commises sur les vélos.			
15. La France va exporter le Vélib' au Canada.			

TEST LINGUISTIQUE  
ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION ÉCRITE ( / 10)

TEXTE DE BASE

« *Aux urnes, citoyens !* »

« *A voté !* ». La phrase qui scande les journées d'élections dans les bureaux de vote, lorsqu'un citoyen vient de glisser son bulletin dans l'urne, semble des plus banales. Elle est pourtant le résultat d'un processus complexe. Et de toute une histoire.

Le droit de vote a en effet été institué en France après la Révolution française, avec la Constitution de 1791. Il était alors très restreint. Le suffrage dit « universel » ne s'impose définitivement qu'après la Révolution de 1848. Et encore n'est-il réservé qu'aux hommes de plus de vingt et un ans. Les femmes devront attendre avril 1944 pour se voir reconnu le droit de se prononcer sur la gestion du pays. Une dernière retouche modifiera encore le dispositif : l'abaissement de l'âge de la majorité à dix-huit ans, en 1974.

Quelques conditions s'imposent toutefois pour participer à une élection. La première est de disposer de la nationalité française. Les ressortissants de l'Union européenne résidant en France peuvent cependant voter pour les élections municipales et européennes.

Une deuxième condition est de jouir de ses droits civils et politiques, ce qui exclut les majeurs sous tutelle comme certains condamnés. Enfin, il faut être inscrit sur les listes électorales de sa mairie. Pour participer aux scrutins qui sont organisés à l'étranger (c'est le cas de l'élection présidentielle), les Français de l'étranger doivent, quant à eux, figurer sur la liste électorale tenue par les postes consulaires, lesquels organisent des bureaux de vote (voir le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)).

**Rigueur et transparence.** Tout citoyen ayant le droit de vote peut participer à l'aventure électorale, à condition d'accomplir quelques formalités qui varient selon le type d'élections. Ainsi, il est nécessaire d'avoir au moins vingt-trois ans pour se porter candidat au poste de président de la République ou de député. De même, les candidats à la présidence de la République ont-ils à recueillir la signature de 500 élus. En pratique, si l'on n'est pas investi et soutenu par un parti politique, il est peu aisé de se présenter à une élection de portée nationale avec une chance de gagner.

Depuis 1988, plusieurs lois ont permis de mieux encadrer le financement des partis et les dépenses de campagne. Les dons des entreprises sont notamment interdits et les partis bénéficient d'un financement public, lequel est établi en fonction des résultats obtenus aux élections législatives. Les dépenses électorales sont quant à elles plafonnées. Elles sont remboursées aux candidats ayant obtenu au moins 5 % des voix. Tous doivent en outre tenir un compte de campagne, qui sera contrôlé par le Conseil constitutionnel. [...]

**TEST LINGUISTIQUE**  
**EPREUVE DE COMPREHENSION ECRITE ( / 10)**

**PRENOM:** .....  
**NOM:** .....  
**N° de téléphone:** .....  
**Organisme destinataire de l'évaluation:**.....

Lisez le texte « *Aux urnes, citoyens !* » et indiquez dans ce tableau si les affirmations suivantes sont vraies (V), fausses (F) ou si aucun élément du texte ne peut apporter la réponse (?).

	VRAI	FAUX	?
1. Au moment où il a été établi en France, le suffrage « universel » n'était pas vraiment universel.			
2. Après 1848, seuls les hommes peuvent voter.			
3. C'est à cause de la guerre que les femmes obtiennent le droit de vote en 1944.			
4. Les femmes âgées de 18 ans ne peuvent voter qu'en 1974.			
5. Les étrangers résidant en France peuvent voter pour les élections européennes.			
6. Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire à la mairie.			
7. On ne peut pas présenter sa candidature à la présidence de la République, si on n'est pas soutenu par un parti politique.			
8. De même, pour se porter candidat au poste de président de la République, il faut présenter la signature de 500 électeurs.			
9. Les dons des entreprises pour les dépenses de campagne sont contrôlés et limités.			
10. Les financements publics accordés aux partis politiques varient d'un parti à l'autre.			





TEST LINGUISTIQUE  
EPREUVE D'EXPRESSION ECRITE ( / 15)  
TEXTE DE BASE

**L'édition : un secteur en mutation**

**Mouvements de concentration, logique de rentabilité, développement de l'Internet... Comment se porte aujourd'hui le secteur de l'édition alors que ces tendances de fond sont à l'oeuvre ?**

Nul ne sait combien d'éditeurs professionnels existent en France, et l'on estime à 3 600 les « structures d'édition » : associations, institutions, ministères, entreprises... Aucune loi ne réglemente l'édition, et chacun peut faire publier un livre. Mais, de fait, l'édition commerciale est tenue par quelque 300 sociétés qui sont inscrites au Syndicat national de l'édition.

La première caractéristique du secteur est son extrême concentration : on y trouve deux « géants », Hachette (1,7 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2005, soit environ la moitié du secteur total de l'édition) et Éditis (780 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2005) ; une dizaine de « grands » (plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires) tels France Loisirs – qui vend notamment des livres par correspondance – ou les maisons Gallimard, Flammarion, Albin Michel ; et, enfin, d'innombrables « petits », voire « minuscules », qui réalisent quelques dizaines de milliers d'euros de chiffre d'affaires, mais c'est eux parfois qui font découvrir de grands auteurs au public.

[...]

**La menace Internet ?**

La vitalité de l'édition est-elle compromise par l'essor d'Internet ? Si l'on s'en tient aux chiffres, la réponse est non : le nombre de livres parus chaque année est au contraire en constante augmentation depuis 1990 : de 40 000 titres alors, il est de 68 000 aujourd'hui. Le chiffre d'affaires global de l'édition est aussi en croissance : de 2,4 milliards d'euros en 2000 à 2,8 milliards aujourd'hui (pour 412 millions d'exemplaires vendus en 2000 et 494 millions aujourd'hui). Et les tirages moyens se maintiennent autour de 9 000 exemplaires.

Internet permet, au contraire, une meilleure gestion pour les libraires (commandes, retours...) et multiplie l'information sur le livre. Des milliers de sites Internet ont fleuri en France autour du livre : magazines en ligne, ou bien blogs tenus par des critiques littéraires (comme celui de Pierre Assouline, qui attire 300 000 internautes par mois) ou par de simples passionnés de littérature – 6 % des Français déclarent avoir une activité d'écriture. Internet permet aussi l'achat de livres en ligne, qui représente 4 % des achats globaux aujourd'hui, mais qui est en hausse continue.

**Vendre ou ne pas vendre...**

L'édition semble davantage menacée aujourd'hui par les très forts mouvements de concentration financière, qui placent le secteur dans une logique de rentabilité, et qui donnent aux « gros » les moyens de promotion que les « petits » n'ont pas. « *L'édition a beaucoup changé. Aux postes de commandement, on trouve beaucoup moins d'éditeurs que de contrôleurs de gestion (...). L'objectif d'une maison d'édition ne doit pas être le profit mais l'équilibre* », se désole Antoine Gallimard.

Heureusement, le succès d'un livre ne se programme pas : l'une des meilleures ventes de 2007 devrait être *L'Élegance du hérisson*, deuxième roman d'une inconnue, Muriel Barbery, qui s'est déjà vendu, en quelques mois, à plus de 500 000 exemplaires, sans tapage médiatique, par le seul bouche-à-oreille. Et l'on connaît l'histoire de Harry Potter, dont le premier tome fut refusé par plusieurs éditeurs anglais, car jugé non « vendable »...

TEST LINGUISTIQUE  
EPREUVE D' EXPRESSION ECRITE ( / 15)

PRENOM: .....  
NOM: .....  
N° de téléphone:.....  
Organisme destinataire de l'évaluation:.....

Après avoir lu l'article « *L'édition : un secteur en mutation* » vous répondrez aux questions suivantes en utilisant vos propres mots. Vous pouvez utiliser les mots importants du texte.

1) Pourquoi peut-on affirmer que le secteur de l'édition en France est extrêmement concentré ? ( / 2)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2) Selon le texte, peut-on dire qu'Internet menace le secteur de l'édition ? Expliquez. ( / 3)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3) D'après le texte, qu'est-ce qui peut effectivement compromettre le secteur de l'édition ? ( / 3)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



TEST LINGUISTIQUE

**CORRIGES**

Compréhension orale (2 points par bonne réponse) ( / 30)

Document : « *Vélib' : des vélos pour les Parisiens* »

1. ? 2. V 3. F 4. F 5. V 6. ? 7. V 8. V 9. F 10. F 11. V 12. V 13. ? 14. V  
15. F

Compréhension écrite (1 point par bonne réponse) ( / 10)

Texte: « *Aux urnes, citoyens !* »

1. V 2. V 3. ? 4. V 5. F 6. V 7. F 8. F 9. F 10. V

Compréhension écrite - Traduction (F-P) ( / 15)

Texte : « *Montreuil à la découverte des ateliers d'artistes* »

**Suggestion de traduction:**

**Montreuil descobre os ateliers de artistas**

**A cada ano, a prefeitura do subúrbio leste de Paris organiza, em outubro, três dias de ateliers de portas abertas para divulgar a existência dos artistas e seus locais de trabalho junto ao maior número possível de pessoas.**

« Do ponto de vista humano, trata-se de uma formidável abertura para novos encontros », diz com entusiasmo o pintor Ben-Ami Koller, antes de acrescentar : « A operação facilita também a sensibilização artística do público e favorece o convívio entre artistas que vivem no mesmo bairro. » Instalado há dezessete anos numa antiga vila operária transformada em atelier, ele não poupa elogios aos dias de ateliers de portas abertas de Montreuil.

Essa iniciativa, difundida pela secretaria de turismo da cidade, alcança a cada ano mais sucesso e contribuiu para tornar este subúrbio mais conhecido.

Expression écrite ( / 15)

Texte: « *L'édition : un secteur en mutation* »

**Éléments de réponse :**

1) Ce qui nous permet d'affirmer que le secteur de l'édition est extrêmement concentré, c'est le fait que la presque totalité du secteur est contrôlée par deux maisons d'édition : Hachette et Éditions.

2) Selon le texte, Internet ne menace pas l'édition, au contraire, elle l'aide sur le plan de la gestion et sur celui de l'information : le Net favorise la diffusion du livre et facilite son achat. En plus, les chiffres nous montrent que le marché du livre est en expansion : le chiffre d'affaires global, le nombre de titres et le nombre d'exemplaires vendus augmentent tous les ans de façon constante.

3) Tout d'abord, il y a une tendance à la concentration financière qui favorise les géants du secteur au détriment des petits ayant de faibles moyens de promotion. En outre, le secteur est dominé par une logique de rentabilité qui compromet l'édition dans le sens où elle impose comme principal objectif le profit et remplace les éditeurs passionnés du livre par des gestionnaires.

4) Quand l'auteur dit que « le succès d'un livre ne se programme pas », il veut dire que souvent les éditeurs ne sont pas capables d'identifier le livre qui va plaire au public et d'anticiper son succès. Il emploie l'adverbe « heureusement », car ce mouvement, qui dépasse le contrôle des éditeurs, nous a permis de connaître des oeuvres à succès comme, par exemple, Harry Potter, qui auraient pu ne jamais être publiées.

5) Réponse libre.